

Rapport moral et d'activité 2011-2012

Projets 2013

C'est au-delà de nos espérances que nos dossiers avancent puisque que la municipalité de Champeaux et la Chapelle Pommier s'implique de plus en plus pour la restauration des deux églises inscrites que compte notre commune. Ces sujets sont été abordés notamment au cours d'une réunion commune le 20 août 2012.

Chiffrage des études préalables aux travaux

Suite à la visite de Madame Hanninen, architecte des bâtiments de France et au vu de son compte rendu, l'association souhaitait connaître les intentions de la municipalité sur chaque édifice. Monsieur le Maire a demandé la visite de M. Joudinot (Excideuil), architecte agréé ABF. Celui-ci a fait une première estimation du montant des études préalables à faire sur chaque édifice : 8132,80 € pour Saint Fiacre (La Chapelle Pommier) et 5382 € pour Saint Martin (Champeaux).

Travaux immédiats

Dans l'immédiat, M. Joudinot a conseillé à la mairie des travaux d'entretien courant :

- Pour Saint Fiacre, de boucher les fissures et de couper le tilleul. Il est noté qu'il n'a pas identifié de problème de sécurité immédiat, les témoins ne bougeant pas. La mairie n'objecte donc plus à une utilisation normale de l'église, mais n'irait pas jusqu'à donner son accord pour des manifestations de plus grande importance (concert).
- Pour Saint Martin, de poser des gouttières et d'étancher les entrées d'eau dans les murs par le haut des contreforts.

Financements

Pour les travaux courants, la mairie a décidé d'inscrire les travaux d'entretien de Saint Martin au budget 2013.

Pour les travaux de rénovation, la réglementation (et la simple prudence) impose de mettre en concurrence deux autres architectes agréés ABF qui communiqueront à la municipalité leurs devis pour des études préalables. Le premier contact avec M. Joudinot a eu le mérite de nous donner une fourchette des montants à mobiliser.

Il a été également convenu que la mairie consulte l'Agence technique départementale (ATD, dépendant du Conseil Général) qui a la faculté de chiffrer les montants des travaux et de donner des conseils.

Recherche de subventions

L'association a insisté sur le fait qu'elle-même et la municipalité ont accès à des sources de financement différentes et complémentaires. Le travail d'ATD sur le chiffrage est un préalable pour pouvoir rechercher les subventions accessibles aux associations (Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'Art français, mécénats éventuels, etc.).

Rendez-vous institutionnels

Des entretiens sont prévus ces prochains mois pour faire connaître notre action à divers élus (commission patrimoine du Conseil Général, député, etc.) et à certaines institutions (Fondation du Patrimoine, Sauvegarde de l'Art français, etc.).

En vue de ces rendez-vous à venir, l'association va élaborer un dossier de présentation des deux églises et de nos projets.

Valorisation

-Des panneaux indicateurs « Eglise XIIIème siècle » et « Eglise XIIème siècle » seront posés par la mairie à divers carrefours de la commune et de ses alentours pour faciliter l'accès des édifices aux visiteurs.

-Un panneau « Monument historique » sera posé au frais de l'association sur chacune des églises.

- Une aquarelle de Saint Fiacre sera éditée par l'association sous forme de carte postale très prochainement.

-Notre site internet s'enrichit : il a reçu une petite histoire de l'église Saint Fiacre, telle que la révèlent les pierres.

-Des panneaux informatifs et descriptifs sont en cours de préparation pour être installés dans nos deux églises avant la saison prochaine : ils présenteront les édifices, leur histoire, notre association et ses projets.

Projets de concert

Le projet de donner un concert à Saint Martin en septembre 2013 avec la chorale Amaryllis a été approuvé par la mairie. Restera à obtenir l'accord du Monsieur le Curé.

Vie de l'association

Vincent Alexandre, vice-président, considérant que sa participation serait altérée par son éloignement outre-mer dans les deux ans qui viennent, a proposé son remplacement.

Les autres membres du bureau lui ont demandé de se maintenir pour l'instant à son poste en attendant des nouvelles de son éventuelle présence à l'été 2013 en Dordogne.

Pour l'année en cours, le conseil d'administration a renouvelé le bureau. L'association est désireuse d'accueillir des administrateurs supplémentaires, plusieurs postes sont disponibles et nous recevrons avec plaisir les candidatures d'amis désirant nous apporter leur concours et leurs compétences.

Effectifs et cotisations

Le nombre de nos adhérents a dépassé 65. Les cotisations 2012 (toujours 10 €) sont à verser maintenant, soit par courrier soit par le site internet. Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport financier, qui est joint et rappelle tous les détails pratiques.

Philippe Hériard, Président